

	REGLEMENT DE LA FINALE DU TROPHEE REGIONAL JEUNES MIDI-PYRENEES	Adoption : Entrée en vigueur : Validité : Remplace :	N°1 Novembre 2013 Permanente N°
---	--	---	--

En fin de saison, la finale se déroule selon le calendrier des compétitions sur deux journées, avec un minimum de 7 terrains. Elle regroupe les joueurs qualifiés à l'issue des étapes du Trophée Régional. Le titre de « Champion Midi-Pyrénées » est attribué **au vainqueur des finales** des catégories Poussins à Cadets et pour chaque discipline.

1. INSCRIPTIONS

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés FFBaD, pour la saison en cours, de la région Midi-Pyrénées, ne faisant l'objet d'aucune suspension à la date de la Finale du Trophée Régional Jeunes, et ayant été acceptés sur au moins une étape des TRJ.

A l'issue de la dernière étape, la Ligue Midi-Pyrénées établira une liste de joueurs qualifiés et de remplaçants en simple. **Les Comités Départementaux** inscriront les joueurs auprès de la Ligue sur le formulaire prévu à cet effet. Les inscriptions devront être accompagnées du règlement des droits d'inscription.

Dans les départements où le Comité Départemental n'existe pas, les clubs pourront inscrire directement les joueurs.

Les joueurs qualifiés et forfaits après le tirage au sort sont remplacés selon une liste de remplaçants inscrits dans l'ordre du classement de référence.

2. ORGANISATION

2.1. Structure d'accueil

La Structure d'accueil devra fournir plaquette et logo à la Ligue avant envoi. Plaquette et feuille d'inscription pourront être téléchargées sur le site de la structure d'accueil et le site de la Ligue.

La mention « Finale du Trophée Régional Jeunes Midi-Pyrénées, structure d'accueil » doit figurer en titre de la première page.

2.2. Terrains

La compétition se déroulera sur une salle comportant au moins 7 terrains.

Les tableaux de la **catégorie poussins** sont disputés sur des terrains spécialement aménagés comme suit :

Le filet est abaissé de façon à ce que le bord supérieur en soit à 1,40 du sol au niveau des lignes de côté du terrain de double, et à 1,374 du sol au centre du terrain.

L'espace situé au-delà de la ligne de service long pour les doubles (couloir du fond) ne fait pas partie du terrain. La longueur du demi-terrain est ainsi ramenée à 5,94m et la ligne de service long en simple et en double est ainsi confondue avec la ligne de fond. Cet aménagement ne nécessite aucun tracé supplémentaire.

2.3. Volants

Les volants en plumes sont fournis par la Ligue sur l'ensemble de la compétition.

2.4. Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, **les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur**, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents.

Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans représentant à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'une autre équipe présente, celui-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents.

2.5. Arbitrage

Les juges-arbitres et adjoints sont désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage.

L'arbitrage fait appel à des arbitres diplômés (y compris jeunes arbitres ou officiels UNSS de niveau académie), désignés par la Ligue.

Tous les frais liés à l'arbitrage sont à la charge de la Ligue.

2.6. Tableaux

Les tableaux sont constitués de la manière suivante :

U11 (Poussins) :

SH et SD : 2 poules de quatre + élimination directe à partir des ½ finales.

Doubles et mixtes : élimination directe.

Autres catégories :

Tous les tableaux seront joués en élimination directe. En cas de tableaux non complets, l'organisateur se réserve la possibilité de regrouper les joueurs en poule.

Pour tous les tableaux, les têtes de séries sont placées en fonction de la moyenne CPPP.

3. QUALIFICATION DES JOUEURS

3.1. En simple :

Les seuls joueurs qui peuvent être qualifiés pour la finale sont :

- les joueurs qualifiés d'office,
- les joueurs ayant participé à au moins une étape des trj,
- les joueurs inscrits à au moins une étape et dont le tableau a été annulé faute de participants.

C'est le **classement établi à l'issue des étapes** qui qualifie les joueurs dans les catégories d'âge où ils ont joués. Les joueurs sont pris dans leur ordre de classement, jusqu'à l'obtention du tableau complet. Dans les cas où une ou plusieurs étapes seraient annulées, la qualification des joueurs se ferait de la façon suivante :

Une étape est annulée :

Joueurs qualifiés au classement de deux étapes + deux joueurs au meilleur CPPP pour obtention du tableau complet

Deux étapes sont annulées

Joueurs qualifiés au classement d'une étape + quatre joueurs au meilleur CPPP pour obtention du tableau complet.

Trois étapes sont annulées : les joueurs sont qualifiés au seul CPPP.

3.2. Paires de double

En double et mixtes, le CPPP dans la discipline considérée, arrêté à la date d'inscription, qualifie les paires pour la Finale.

Les paires de double sont classées selon le total de points de la paire, obtenu en additionnant les points des deux partenaires pour leur catégorie d'âge. En cas d'égalité entre deux paires, la représentation départementale sera prioritaire (cela signifie que c'est le joueur du codep qui est le moins représenté dans le tableau concerné qui sera pris en priorité), puis la paire la plus jeune à la somme des âges.

Les joueurs sont autorisés à jouer dans l'une des catégories d'âge supérieure s'ils sont en possession du surclassement adéquat, valable à la date limite d'inscription.

3.3. Nombre de joueurs et paires qualifiées

	SIMPLES		DOUBLES	MIXTES
	G	F		
U11 (Pous.)	8 joueurs	8 joueurs	8 paires	8 paires
U13 (Benj.)	16 à 8(*)		8 paires	8 paires
U15 (Min.)			8 paires	8 paires
U17 (Cad.)			8 paires	8 paires

(*) Le nombre de joueurs qualifiés par catégorie dépend du nombre total de joueurs ayant participé à la totalité des étapes dans la catégorie concernée. Il est défini selon le tableau suivant :

29 joueurs et + : 16 joueurs qualifiés.
 de 28 à 25 joueurs : 14 joueurs qualifiés.
 de 24 à 21 joueurs : 12 joueurs qualifiés.
 de 20 à 17 joueurs : 10 joueurs qualifiés.
 < 17 joueurs : 8 joueurs qualifiés.

3.4. Joueurs qualifiés d'office.

Certains joueurs sont qualifiés directement pour la finale du Trophée Régional Jeunes :

- Les joueurs intégrés dans le **Dispositif S.E.R** ou convoqués sur des **Collectifs France**.
- Les Cadets **classés B4 et au-delà en simple**, au dernier changement de classement avant la Phase Finale.

Ces joueurs seront directement qualifiés sur les tableaux de leur choix. Leur partenaire de double et de mixte sera de fait, qualifié d'office.

4. FORFAITS POUR LA FINALE

SIMPLE

En cas de forfait, sera admis à la Finale, le joueur le mieux classé du classement de référence.

DOUBLE

La paire est complètement forfait :

Sera admise à la Finale, la paire la mieux classée selon le classement de référence.

Un seul des deux partenaires est forfait :

Dans tous les cas le joueur restant a le choix du partenaire.

Après désignation des qualifiés par la Commission Compétitions, tout joueur ayant déclaré forfait avant ou le jour de la compétition et qui n'aura pas justifié ce forfait dans les 5 jours qui suivent celle-ci, sera passible d'une suspension de toutes compétitions pendant deux mois.

Seuls les joueurs initialement non qualifiés et repêchés moins d'une semaine avant la compétition pourront faire l'objet d'une dérogation.

5. APPLICATION DU PRESENT REGLEMENT

Les organisateurs, les Juges-Arbitres de ces compétitions et les dirigeants des Clubs / Codeps / Ligues participants s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.

La Ligue Midi-Pyrénées, sur proposition de la Commission Jeunes, se réserve le droit d'y apporter des modifications en cas de nécessité.

6. RECLAMATIONS

En cas de réclamation, adresser un courrier à la Commission Jeunes, via la Ligue, dans les 72 h après la fin de l'épreuve. Cette réclamation doit être formulée par l'accompagnateur présent lors de la compétition.